



# RESTAURATION SCOLAIRE :

## INSCRIPTION EN LIGNE

### Pour simplifier vos démarches, l'inscription à la restauration scolaire du collègue

de votre enfant pour l'année 2026-2027 se fait **en ligne** ! En quelques clics, vous pouvez inscrire votre enfant, gérer vos informations et consulter vos récapitulatifs mensuels des repas depuis votre espace personnel

INSCRIPTION  
À LA RESTAURATION  
SCOLAIRE  
04 mai au 31 août 2026

## Accédez à votre espace famille en toute simplicité

- 1 **Rendez-vous sur la plateforme d'inscription en ligne :**  
<https://vosdemarches.seine-et-marne.fr>
- 2 **Choisissez l'une des options :**
  - **Compte existant** › si vous avez déjà effectué des démarches sur le site du Département, entrez vos identifiants habituels.
  - **Créer un compte** › suivez les étapes pour créer un profil. Un e-mail vous sera envoyé pour activer votre compte.
- 3 **Sélectionnez « 2026-2027 : Inscription à la restauration scolaire (Fraicheur) ».**
- 4 **Remplissez le formulaire d'inscription et ajoutez les pièces justificatives.**
- 5 **Validez l'inscription.**

## Documents et informations obligatoires

Le numéro INE (Identifiant National Élève) : vous le trouverez sur les bulletins scolaires de votre enfant ou sur les documents de fin de scolarité de l'école primaire.

•  
Une attestation CAF/MSA d'avril 2026 ou votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 (en cas de désaccord ou d'absence de calcul automatique).

•  
Un RIB pour le prélèvement automatique.

•  
Ou une attestation de domicile de moins de 3 mois pour les autres modes de paiement.

DATE LIMITE  
DES INSCRIPTIONS  
31 AOÛT 2026

## Les autres services de votre espace famille



**Changement  
de forfait ou de régime**  
3 campagnes par an



**Changement  
de payeur**



**Consultation  
des récapitulatifs  
mensuels des repas**

Pour toute question, contactez le Département de Seine-et-Marne par mail :  
[inscriptionrestau@departement77.fr](mailto:inscriptionrestau@departement77.fr)